

	CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER	PF 311-055
54, rue Ernest MACAREZ 59300 VALENCIENNES www .pro-formation.fr	CACES® - R482	Version 13/07/2022

OBJECTIF

Le candidat disposera des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité des engins de chantier les plus courants.

L'objectif est notamment :

- D'avoir les compétences nécessaires à la conduite des engins de chantier concernés en situation de travail,
- D'avoir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné,
- D'obtenir les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- De maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- D'amener les participants à manœuvrer et à maîtriser en toute sécurité un type d'engin, conformément à la recommandation R482,
- D'obtenir le CACES® R482 de la catégorie concernée, avec prise en compte de la réforme anti endommagement.

PUBLIC VISE

Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail à toute personne utilisant régulièrement ou occasionnellement les engins de chantier.

PRE-REQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Aptitude médicale,
- Selon la recommandation R482, les tests se feront en langue française sans interprète. Le candidat devra donc savoir s'exprimer, lire et écrire en Français.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle équipée d'un tableau numérique tactile,
- Livret
- Engins caractéristiques répondant aux catégories A, B1, C1, C2, D, E et F.
- Charges simples et charges à centre de gravité déporté pour le levage,
- Dispositifs d'élingage,
- Plateau technique TP de 6000m².

METHODES PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Formation théorique en salle animée par l'un de nos formateurs.
- Applications pratiques (*individualisée*) sur notre plateau technique et mise en situation sous la surveillance permanente d'un formateur.
- Délivrance d'un livret
- Evaluation théorique et pratique sous la surveillance d'un testeur certifié.

DUREE

5 jours, soit 35 heures

PROGRAMME

1. Connaissances théoriques :

1.1. Connaissances générales

- 1.1.1. Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- 1.1.2. Dispositif CACES®

- 1.1.3. Rôle et responsabilités du conducteur (*devoir d'alerter, droit de retrait...*),
- 1.1.4. Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- 1.1.5. Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

1.2. Technologie des engins de chantier

- 1.2.1. Terminologie
- 1.2.2. Caractéristiques générales
- 1.2.3. Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (*chaîne cinématique, circuit de freinage...*),
- 1.2.4. Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
Les risques liés à la neutralisation des dispositifs de sécurité,
- 1.2.5. Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- 1.2.6. Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
- 1.2.7. Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

1.3. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

1.4. Règles de circulation applicables aux engins de chantier

1.5. Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- 1.5.1. Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin -
- 1.5.2. Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin

1.6. Exploitation des engins de chantier.

- 1.6.1. Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- 1.6.2. Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
- 1.6.3. Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées,
- 1.6.4. Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin,
- 1.6.5. Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- 1.6.6. Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- 1.6.7. Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissements apposés sur l'engin,
- 1.6.8. Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier,
- 1.6.9. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives,
- 1.6.10. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention

1.7. Vérifications d'usage des engins de chantier

- 1.7.1. Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur
- 1.7.2. Principales anomalies concernant le circuit hydraulique, les organes de freinage, des organes de direction etc.

2. Savoir-faire pratiques

2.1. Prise de poste et vérification

- 2.1.1. Utilisation des documents
- 2.1.2. Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,

- 2.1.3. Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- 2.1.4. Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- 2.1.5. Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- 2.1.6. Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe,
- 2.1.7. Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- 2.1.8. Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre,

2.2. Conduite et manœuvres

- 2.2.1. Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge,
- 2.2.2. Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- 2.2.3. Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de
- 2.2.4. Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- 2.2.5. Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base

2.3. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- 2.3.1. Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- 2.3.2. Positionner les équipements en sécurité,
- 2.3.3. Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- 2.3.4. Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- 2.3.5. Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

2.4. Conduite au moyen d'une télécommande (*en option*)

- 2.4.1. Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- 2.4.2. Savoir utiliser les commandes appropriées quelle que soit la position de l'engin,
- 2.4.3. Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- 2.4.4. Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse tous les mouvements que peut effectuer l'engin de chantier.

2.5. Chargement / déchargement sur porte-engins (*en option pour certaines catégories*)

- 2.5.1. Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel à charger,
- 2.5.2. S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires,
- 2.5.3. Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,
- 2.5.4. Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage,
- 2.5.5. Identifier les points d'arrimage sur l'engin, indiquer dans quel document se trouvent les indications relatives à la méthode d'arrimage de l'engin et les consulter,
- 2.5.6. Effectuer le déchargement de l'engin.

3. Evaluation des connaissances et savoir-faire

Réalisation des tests d'évaluation théorique et pratique sur les connaissances et le savoir-faire des conducteurs, matérialisée par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®).